

## Quand le mystère rejoint la légende.

Dans l'un des articles de cette rubrique, j'avais évoqué l'origine du groupe sculpté qui orne le côté gauche de la façade de l'église Saint-Pierre de Parthenay-le-Vieux : le cavalier. Une vieille légende y était attachée. Elle fut probablement créée de toute pièce par l'un des moines, curé de cette église, pour servir à l'enseignement des bonnes moeurs, comme la plupart des sculptures qui ornent l'édifice : une bonne illustration améliorant toujours un bon discours !

Cette légende prend un éclairage différent dans une correspondance du 18 janvier 1839, adressée au sous-préfet par le maire de Parthenay. Cette lettre fait partie d'une longue affaire qui oppose la municipalité avec les fabriques de Sainte-Croix et de Saint-Laurent, la première voulant restaurer l'édifice, les seconds voulant la vendre comme cela avait déjà été fait pour les églises Saint-Jean et Saint-Jacques. Voici le contenu de ce courrier :

*« La tradition signale comme l'un des plus anciens monuments du Poitou l'église de Parthenay-le-Vieux. [...] Sur la façade de cette église, il existe deux sculptures grossières en granit que les enfants ont endommagées à coups de pierres. Elles représentent deux hommes à cheval, mais il y a quelques années l'on voyait encore sous le pied de l'un des chevaux, la tête d'un enfant qui en était écrasé. Je regrette d'autant plus vivement la destruction du corps de cet enfant que cette sculpture rappelait un trait historique que j'ai souvent entendu raconter et que voici : On rapporte que le seigneur de Parthenay chassant au faucon, lança son cheval au galop et que l'animal ayant écrasé un enfant dans la rapidité de sa course, ce seigneur pour expier son imprudence bâtit l'église actuelle au lieu même où était arrivé l'accident.*

*Il existait encore il y a environ quinze ans devant cette église, un orme que l'on citait comme l'on plus bel arbre du département. Il mourut et la ville le vendit à des marchands qui en tirèrent cent vingt stères de bois, outres des madriers pour bois d'ouvrages. J'assistais avec une foule d'autres curieux à la chute de ce colosse énorme et sous le milieu de sa racine, je puis remarquer avec tous les assistants le crâne d'un enfant âgé de dix à douze ans, que le public suppose être les restes de cet enfant qui avait été tué et sur la tombe duquel on avait planté l'arbre si vieux que l'on venait d'abattre. »*

S'il n'est pas impossible qu'un arbre fut planté volontairement sur la tombe d'un enfant, sans que cela soit nécessairement fait pour expier une faute, il est par contre logique que tout arrachage d'arbre dans ce secteur provoque l'exhumation de vestiges de sépultures. En effet, tous les abords de l'église servaient autrefois de cimetière, lieu qui s'étendait sur le côté sud, de l'autre côté de la route actuelle.

Quant à l'orme dont il est question - que l'on nomme par ailleurs *ormeau* -, il est en réalité mort à cause de la sécheresse de l'été 1825. Le 12 mars 1826, il est adjugé à René Maury, charpentier et marchand de bois, pour une valeur de 131 francs. Rien ne dit ce que devint le crâne de l'enfant.



Le cavalier roman de Saint-Pierre de Parthenay-le-Vieux. Cliché Albéric VERDON.

[\[fermer cette fenêtre\]](#)

## Jean Chadeau, dit « La France », sortez des rangs !

En ce 16 octobre 1792, à quelques kilomètres de l'armée prussienne, Jean Chadeau, cavalier de gendarmerie de Parthenay, n'imagine pas être à l'honneur. Cela fait plusieurs mois qu'il a quitté sa brigade de gendarmerie, laissant sa femme Marie Raguau et son fils Pierre à la brigade de Parthenay. Ancien cavalier de la Compagnie de Meilhac, au régiment de Royal-Etranger, il y était gendarme depuis quelque temps.

Lorsque l'assemblée Législative déclare, le 11 juillet 1792, que la patrie est en danger, il n'hésite pas : à plus de 50 ans, il sollicite l'honneur de servir à la frontière du pays. Jean Chadeau, en partant, aurait déclaré à son fils qu'il aimait mieux « *opposer sa poitrine aux ennemis de la France, que d'être frappé dans le dos par un compatriote caché dans un buisson* ». Même si ses propos n'ont été couchés sur le papier qu'au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, ils témoignent de l'état d'esprit qui régnait alors, annonçant les prémices de la guerre fratricide qui endeuillera longuement l'ouest de la France. D'ailleurs, ses appréhensions n'étaient on ne peut plus justifiées : quelques mois plus tard, un de ses collègues de Parthenay, nommé Saulnier, tombait lâchement fusillé par derrière, en même temps que son lieutenant, du Fonteniou, qui n'aurait été que grièvement blessé. Selon Louis Thomas qui relata nombre d'évènements de cette époque troublée, « *monsieur de Fontenioux lieutenant des archer, fut tué par les brigands un vendredi sur les neuf heures du matin en allant à la foire a Secondigni. Ils étoient neufs brigands, ils prirent son cheval, son equipage et son argent, il étoit réputé grand patriote.* »

Mais revenons en ce jour d'octobre 1792 :

« *Après avoir passé au galop sur le front des troupes, le général en chef, suivi de son état-major, s'arrête, et dit d'une voix forte :*

- *Jean Chadeau, dit « la France », sortez des rangs !*

*Tout confus le vieux soldat s'avance, et, portant la main la main à la hauteur du front :*

- *Présent, mon général !*

- *Savez-vous écrire ?*

- *Non, mon général !*

- *Savez-vous lire ?*

- *Non, mon général !*

- *Eh bien ! mon brave, vous serez fait brigadier quand même ; votre maréchal des logis sera chargé de vos écritures.*

*Tout ému, le modeste cavalier allait reprendre son rang, lorsque le général l'arrête et lui remet un parchemin : c'était le brevet d'une décoration décernée, dans de rares circonstances, aux simples soldats.*  
»

En voici le contenu : « *Le citoyen Jean Chadeau, cavalier, ayant justifié qu'il a servi pendant le temps de vingt-quatre années et s'est toujours « comporté avec valeur » le « Conseil exécutif provisoire », voulant lui donner une preuve de satisfaction de ses services, lui a accordé et lui accorde, par ces « présentes, le droit de porter toute sa vie, sur le côté droit de son habit, à la hauteur de la troisième boutonnière, le médaillon de deux épées en sautoir, des couleurs et de la forme ci-empreintes.*

*Le conseil exécutif provisoire, Le ministre de la Guerre par intérim, signé : Le Brun.* »

Jean Chadeau est de retour à Parthenay en février 1795. Il y décède en 1811.



Un gendarme de l'époque. Dessin de Barbaran.

[\[fermer cette fenêtre\]](#)

## La Grande Dame : ambassadrice de Parthenay.

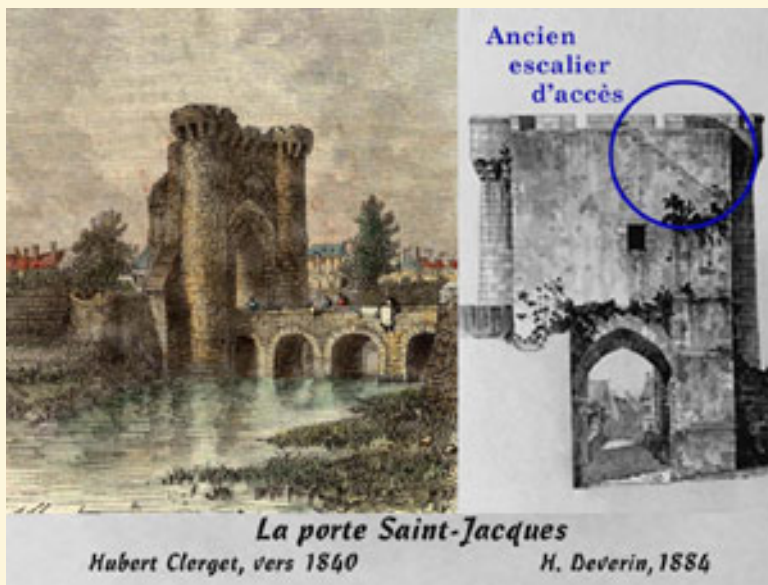
Figure emblématique de la capitale de la Gâtine, la Grande Dame en est la plus vénérable représentante. Sa longévité tient « *sûrement* » au fait que, depuis sa naissance, elle baigne ses pieds dans les eaux du Thouet ! L'ingratitude - souvent innocente - de certains de ses concitoyens fait qu'ils la dénomment « tour », comme si sa fonction n'était que de défendre alors que, bien au contraire, elle favorise la communication. C'est un lieu de passage, d'échange, un lien social entre la ville industrielle close et la campagne nourricière. Certes, on y percevra des taxes puisqu'elle est un point de passage obligé, mais c'était un mal nécessaire que le voyageur, le pèlerin, le marchand et ses concitoyens acceptaient en admirant sa haute tenue.

En fait, cette Grande Dame, qu'elle âge a-t-elle ? 800 ans, pourrait-elle répondre, mais, pour avoir conservé son bel aspect et paraître encore si jeune, la belle a dû avoir recours à de nombreuses cures de jouvence.

La porte Saint-Jacques, puisque c'est bien d'elle dont il s'agit, est l'héritière d'une première porte en bois qui n'était pas nécessairement à l'emplacement qu'elle occupe actuellement, mais probablement un peu à l'intérieur de la ville, au niveau du carrefour de la Vierge-Noire, alors que les rives du Thouet bordaient l'actuelle rue du Château. Cette première porte, qui remonte au XI<sup>ème</sup> siècle, est remplacée par le monument actuel à l'extrême fin du XII<sup>ème</sup> siècle comme le montre l'archaïsme de sa défense. Cependant, ce qui se voit majoritairement aujourd'hui ne date pas de cette époque. En effet, le nouvel édifice, construit sur pilotis puisqu'il est implanté dans le lit de la rivière, est rapidement confronté à des problèmes de stabilité, et les architectes d'alors doivent procéder à une reconstruction quasi complète. Le rez-de-chaussée actuel remonte à cette période hormis les deux piliers qui encadrent l'entrée. Ces derniers doivent remonter aux travaux de modernisation des défenses au XIV<sup>ème</sup> siècle comprenant également la mise en place d'un crénelage sur console de mâchicoulis, telle une couronne posée sur la tête de la Grande Dame.

Dès l'origine, notre ambassadrice marque son temps en disposant d'un déversoir qui permet d'évacuer toutes les eaux de la vallée, celle de l'actuelle rue de la Vau Saint-Jacques..

Rares seront les périodes de l'histoire où notre ambassadrice devra se défendre, mais il est un fait qui restera à jamais gravé dans sa mémoire de pierre : la prise de la ville par Charles VIII en 1487. Ce dernier, pour punir la rebelle, ou plus exactement, pour punir son seigneur d'alors - le fils du grand Dunois -, fit raser les fortifications. En fait, seules les parties hautes des portes et de certaines tours furent détruites. La Vieille Dame en perdit sa couronne et même un peu la tête. La gratitude de deux frères, dont l'un est archevêque de Toulouse, fait qu'en 1525 la porte Saint-Jacques retrouve sa splendeur et une nouvelle jeunesse. En effet, Louis II d'Orléans Duc de Longueville, seigneur de Parthenay, et surtout Jean d'Orléans Archevêque de Toulouse font un don de 500 livres qui permet d'achever la reconstruction des fortifications commencée dès 1497. En reconnaissance de cette bonne action, la Grande Dame accueille, depuis lors, les armoiries de ces bienfaiteurs, même si le temps et quelques révolutionnaires fanatiques en rendent aujourd'hui la lecture difficile.



Dessins de la porte Saint-Jacques avant la construction de la tourelle d'escalier actuelle. Montage Albéric VERDON.

[\[fermer cette fenêtre\]](#)

## Du Pays de Gâtine au Nouveau Monde.

On l'oublie facilement, mais il existe, de l'autre côté de l'océan, des hommes et des femmes dont certains ancêtres sont nés en Gâtine aux XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles. Tous ne sont pas connus, mais les archives mondiales n'ont pas livré tous leurs secrets.

La plus ancienne personne que je mentionnerai est Pierre Papinet dit Pérodière, originaire de Parthenay. Il quitte le port de la Rochelle après le 8 avril 1643 à bord du *Saint-Clément*, un navire de 120 tonneaux commandé par le capitaine Etienne de Mouron. Arrivé au Québec, notre parthenaisien s'établit au Fort de la Rivière Saint-Jean. Il avait été recruté par Guillaume Desjardins pour servir Charles de Latour, seigneur de Saint-Etienne.

Jean Mimeau est un autre parthenaisien qui servira également comme soldat au Québec. Fils de Pierre et de Mathurine Renault, qui demeurent paroisse Notre-Dame de la Coudre, il naît le 12 décembre 1667. L'année 1698 sera pour lui « mi-figue mi-raisin ». Soldat de la compagnie de Lamothe-Cadillac, il est d'abord hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Québec le 24 juin 1698. Le 28 octobre, le seigneur Olivier Morel lui concède une terre dans la seigneurie de La Durantaye. Le 10 novembre de la même année, il épouse Marie Filteau qui lui donnera deux filles. Dix jours plus tard, il se retrouve une nouvelle fois à l'hôpital. Il ne décèdera pourtant que le 6 janvier 1743 à Saint-Michel de la Durantaye.

Autre soldat originaire de Parthenay : Joseph Bertin, fils de Joseph et de Catherine Poisson. Baptisé à Saint-Jean le 25 janvier 1702, il est au Québec avant 1759 et sert comme soldat de la marine au sein de la compagnie de Beaujeu.

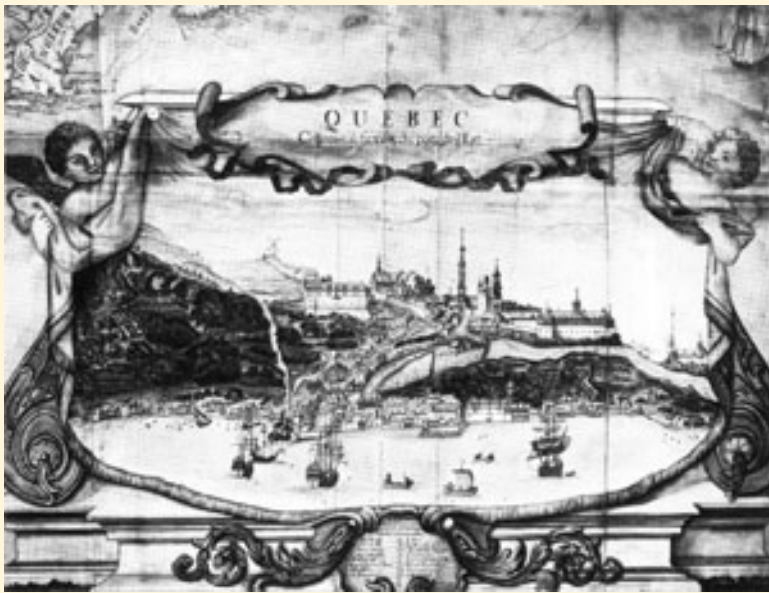
Le dernier parthenaisien que j'évoquerai est Pierre Deforest, dit *Richelieu*. Baptisé à l'église Sainte-Croix le 25 décembre 1702, fils de Michel et de Renée Bernardeau, domestique et servante au service d'un noble demeurant en cette paroisse, il se retrouve au Québec en 1741 pour y exercer le métier de boulanger.

Louis Babin, dit *Pollet*, est né à Azay-sur-Thouet le 21 décembre 1698. Il est au Québec en 1730, se marie l'année suivante avec Marie Pelletier. Le plus curieux, c'est qu'il est indiqué comme « faux saunier » lorsqu'il débarque au Québec. Il est donc probable que son départ en cette lointaine contrée n'était pas de son choix.

Louis Ouvrard, dit *Laperrière*, n'est qu'un « simple » migrant lorsqu'il arrive au Canada en 1688. Il était né à Thénézay le 25 août 1658 et était le fils de Marin et de Louise Rousseau. Il épouse Anne Quentin en 1688.

Les deux dernières personnes de l'actuel Pays de Gâtine que je mentionnerai sont natives de Béceleuf. Pierre Ménard dit *Lachavanne* est né le 22 mars 1703. Il débarque au Québec en 1733 et y exerce le métier de maître cordonnier. Jacques Bigot, dit *Lagiroflée*, est né le 27 février 1665. Il servira comme soldat de la Marine dans la compagnie de La Groix en 1698.

Voilà donc, levé ici, un morceau du voile de l'histoire des Gâtinaux du Nouveau Monde, en précisant pour conclure et pour la période considérée, qu'à ce jour, je n'ai point trouvé trace d'une Gâtinelle partie aussi loin.



La ville de Québec au XVIIIème siècle.

[\[fermer cette fenêtre\]](#)



## Les amours de la Duchesse, une vision romancée de la Gâtine en 1845 (1ère partie).

Les romans antérieurs à 1900, où l'action se déroule en Gâtine, sont rares. « Les amours de la Duchesse » est le titre de l'un d'eux. Il est l'oeuvre d'Odysse Barbot (1830-1907) qui est également l'auteur de six autres romans, fondateur des « cours scientifique et littéraire » et l'écrivain d'un livre sur la philosophie de l'histoire en 1864.

La trame générale de cette oeuvre, bâtie sur une histoire réelle mais avec des noms d'emprunts, transporte le lecteur de la Gâtine au Yorkshire, autour des amours de la châtelaine de Melzéard et du docteur Marcy. L'action des deux premiers chapitres se déroule dans la forêt d'Autun, un soir de décembre 1845, en pleine tempête de neige, une intempérie comme il ne s'en voit plus guère de nos jours. L'auteur nous décrit la piètre condition des charbonniers d'alors : « *On y voyait rôder des charbonniers à figure sinistre, qui stationnaient, le jour, dans quelque cabaret isolé, et se mettaient en marche, pendant la nuit, pour transporter, à petites étapes, leur marchandise à Saint-Maixent et à Niort. Ces pauvres hères, sans domicile et sans famille, bohémiens venus on ne savait d'où, composaient une sorte de tribu à part, ne vivant guère que de maraudage, et qui étaient la terreur des paysans attardés et des métairies écartées.* »

Comme le roman a été écrit vers 1875, l'auteur traite rapidement l'évolution qu'ont connu la forêt d'Autun et la Gâtine depuis 1845, considérant que les cinq lignes de chemin de fer qui traversent alors le pays ont eu raison des charbonniers et de leurs mules.

« *Certes, le pays s'est bien transformé depuis lors, sans perdre tout à fait sa physionomie primitive. Quatre lignes de chemin de fer - de Thouars aux Sables, de Poitiers à Saumur, de Saumur à Niort, de Poitiers à la Rochelle - ont porté un peu de vie et de mouvement sur ce plateau de la Gâtine, que traverse en diagonale une cinquième ligne, de Bressuire à Poitiers ; et je suppose que les railways de la Compagnie de la Vendée ont dû tuer l'industrie équivoque et faire disparaître les caravanes interlopes des charbonniers vagabonds de la forêt d'Authun.* »

Cependant, comme le souligne Odysse Barbot, le pays de Gâtine gardait encore le souvenir de son austère paysage. « *Pourtant le milieu du quadrilatère, formé par les quatre premières lignes, a gardé quelque chose de son ancien aspect, de sa pittoresque sauvagerie, et les voies de communication n'y présentent guère que des tronçons, restant inachevées ou très mal entretenues.* » (à suivre)



Scène de la vie quotidienne par Paul Gellé.

## Les amours de la Duchesse, une vision romancée de la Gâtine en 1845 (2ème partie).

Odysse Barbot, à travers son roman, nous fait découvrir une Gâtine bien triste : « *Mais, je le répète, en 1845, à l'époque où commence ce récit, nulle grande route, nul chemin un peu praticable, nulle apparence de prospérité, de vie, de civilisation. On m'a cité un certain village, dont je regrette d'avoir oublié le nom, où une bouteille était un objet de curiosité, une nouveauté prodigieuse. On n'en avait jamais vu ; on ne connaissait que le broc en terre de nos aïeux. En, fait de sièges, – et c'est le cas même encore aujourd'hui dans les habitations villageoises, – on n'allait pas au delà du vulgaire banc de bois et du plus primitif escabeau.* ».

Ce qu'Odysse Barbot rapporte ici, on le retrouve dans certaines archives de cette période et des périodes antérieures : la pauvreté chez la majorité des laborieux, des journaliers et des artisans. Il nous décrit également, mais trop rapidement à mon goût, l'intérieur, un peu plus cossu, d'une chaumière de garde-chasse. « *Dans un coin, un de ces vastes et hauts lits à baldaquin, où l'entassement des couettes est tel, qu'on paraît avoir besoin d'une échelle pour y monter, et qu'entoure une garniture de rideaux en serge verte. À côté, un large berceau en noyer &* »

La maîtresse des lieux, nourrice d'un enfant d'origine noble pour servir à ce roman, est décrite dans une tenue, semble-t-il, traditionnelle. « *À la vive lueur de la flamme, beaucoup plus qu'à la pâle et fumeuse clarté de la chandelle de résine, de deux liards, fichée dans une pince de fer au coin de la cheminée, on peut reconnaître que la jeune femme porte le costume des paysannes des Deux-Sèvres : le corsage court, serré autour des seins, la taille montant par derrière très haut dans le dos ; la coiffure du XVI<sup>e</sup> siècle, encadrant la figure d'une sorte de pentagone, et dont les portraits bien connus de la reine Marie Stuart peuvent donner une idée.* »

L'auteur, après en avoir terminé avec la description de l'environnement matériel, rappelle la situation austère du moment. « *On n'entend que le mugissement d'un glacial vent de décembre, secouant, à les tordre, les branches des arbres, le bruit des flocons de neige fouettant les vitres de la chaumière, et les cris lugubres des hiboux se répondant dans le lointain.* » La Gâtine est ensuite rarement évoquée par Odysse Barbot et j'engage chaque lecteur à découvrir ce roman qui est disponible sur le site Internet de la Bibliothèque nationale (les premiers chapitres (format « texte ») sont déposés sur le site de « la plume en Gâtine ») !



Intérieur poitevin montrant le costume des femmes de l'époque (dessin de Paul Gellé).

[\[fermer cette fenêtre\]](#)

## Quand la Belle Fille de Parthenay faisait danser les Québécois !

La Belle Fille de Parthenay a fait les beaux jours de notre ville au XXe siècle. Dans les années 1970, peinte sur un panneau de fer et vêtue de sa coiffe, elle accueillait avec sourire les touristes. En fait, c'est surtout au début de ce même siècle qu'elle s'est fait connaître à travers la chanson « A Parthenay ». Elle était chantée dans de nombreuses écoles à travers la France. C'est ainsi que l'année dernière, rencontrant un prêtre de l'Orne, ce dernier fit immédiatement référence à cette chanson, chantée par sa mère vers 1910. Paradoxalement, c'est à cette même date que l'on en trouve mention au Québec ! La plus ancienne est chantée par Alexandre Desmarteaux, né à Montréal en 1890. L'enregistrement se fit en 1921 et fut édité à New York par la Columbia. Alex J. Bédard enregistre à son tour cette même chanson en 1925.

Le parthenaisien d'aujourd'hui peut raisonnablement se demander pourquoi cette chanson se trouvait si prisée au début du XXe siècle ! En fait, si l'air est entraînant, les paroles ne sont pas en reste puisque l'amour et de doux baisers y sont largement invités.

L'impact de cette chanson est plus insidieux que l'on peut le penser. C'est ainsi qu'à l'occasion de la préparation de l'exposition sur les peintres de Parthenay nés avant 1900, Maria Cavaillès, notre conservatrice du Musée, s'est demandée pourquoi de nombreux artistes, nés bien loin de la Gâtine, étaient venus chercher femme à Parthenay. Peut-être ont-ils été amenés à écouter ou à chanter cette chanson. Consciemment ou inconsciemment, ils sont venus voir quelles beautés se cachaient dans notre ville ! De plus, il faut savoir que les Frères Jacques, Marcel Mouloudji et Jacques Douai ont chanté « A Parthenay » !

Quoi qu'il en soit, l'histoire de cette chanson est plus obscure qu'il n'y paraît. Née vers 1850 de la plume de Louis-Adolphe Turpin de Sansay, un parisien qui s'inspira généreusement de chansons plus anciennes, « la fille de Parthenay » se diffuse peu à peu à travers la France et gagne le Québec. Elle se fait approprier par plusieurs localités portant le nom de Parthenay, y compris un village devenu un des quartiers de Montréal. Le paradoxe de cette chanson est probablement que le Parthenay qui a inspiré Turpin de Sansay, situé semble-t-il non loin de Châtenay-malabry en région parisienne, n'existe plus.

La chanson d'A. Bédard est disponible sur le site Internet de la Plume en Gâtine.

À Parthenay il y avait

Une tant belle fille,

Elle était belle, elle ô savait

L'aimait bé qu'on l'i dis',

Voyez-vous !

J'aime lon la, lon la directe

J'aime lon la, lon la derira.

Un jour son galant vint la voir,

Un baiser voulut prendre.

Prenez-en un, prenez-en deux

Passez-en votre envie,

Voyez-vous !

J'aime lon la...

Et quand vous m'aurez ben bisée

N'allez pas leur z'y dire,

Car si mon père il ô savait

Il m'en coût'rait la vie,

Voyez-vous !...

Quand à ma mère elle ô sait bé

Mais ell' ne fait qu'en rire.

Ell' se souvient de c'qu'a faisait,

Voyez-vous !...



Illustration d'une version de la chanson et la « Belle Fille de Parthenay » dans un document des années 1960.

[\[fermer cette fenêtre\]](#)

## L'attaque de la perception d'Allonne !

Les années qui suivirent la première guerre de Vendée ne furent point calmes en Gâtine. Ains, le 13 Prairial an VIII, un commis, employé à la barrière de Parthenay pour la perception d'une taxe destinée à l'entretien des routes, fut victime d'un vol dans le bois d'Amailloux à son retour de la foire de Bressuire.

L'année suivante, en ce même mois de Prairial, Alexis Remondet, percepteur des contributions à la Peyratte, affirme s'être fait voler 1100 francs. L'affaire n'est cependant pas claire et le sous-préfet d'alors considère qu'il s'agit d'une fausse déclaration.

C'est surtout du côté d'Allonne que se déroulent les plus importantes affaires. Le 25 Brumaire an IX, le sous-préfet informe le préfet que des inconnus se sont fait héberger de force chez des habitants d'Allonne. Le même jour, le citoyen Pierre Tibier de la commune de Vernoux, s'en revenant du marché de Parthenay et passant par la forêt d'Allonne, est témoin de l'affaire suivante : *« il fut tiré deux coups de fusil dont le citoyen Blais ex-adjoint municipal de la commune d'Allonne, avec son filiatre, fut blessé par des grains de plomb, à la tête, et que d'autres personnes passant par la même forest, venant aussi du marché de Parthenai eurent aussi des coups tirés sur eux. »*

La commune d'Allonne est bientôt l'épicentre d'une autre affaire : l'attaque de sa perception ! Le capitaine de gendarmerie, commandant le groupement des Deux-Sèvres, en relate précisément les faits au préfet Dupin. L'affaire se déroule le 28 Vendémiaire an X et l'acte délictueux est commis par quatre voleurs.

En parlant du percepteur, le capitaine déclare : *« Les scelerats, postés à sa porte, l'ont saisi dans un moment ou il a eu besoin de sortir, et lui ont demandé bourse ou la vie, leur ayant dit n'avoir que 50 Frs, ils ont demandé avec menace l'argent de la République. Son épouse l'ayant entendu, a fermé la porte, et éveillé le domestique, mais sur la menace de mort de son mari, il a fallu ouvrir. Deux voleurs entrent avec le percepteur ; on essaye de fermer la porte sur les deux autres, mais en vain. Le citoyen Clisson, c'est le nom du percepteur, saute sur son fusil, et il s'engage un combat dans la maison, plusieurs coup de feu partent, mais la lumière étant éteinte, les brigands n'ont atteint personne ; on croit un d'eux blessé ; étant venus à se saisir au corps, le percepteur, son épouse, le domestique et sa servante, sont parvenus à les désarmer de deux fusils, deux voleurs sont d'abord sortis, le percepteur a fait feu sur eux, les deux autres se sont aussi évadés. Les brigands ont laissé dans la maison deux fusils, dont un de chasse neuf, un pistolet double et un mauvais chapeau. »* L'officier rapporte ensuite que tous les objets sont déposés chez le lieutenant de gendarmerie Lalande à Parthenay, et que le percepteur a porté sa recette à la brigade de Secondigny, soit un montant de 1728 francs. Pour l'anecdote, le capitaine profite de cette affaire pour s'apitoyer sur le fait qu'il va être mis à la retraite. *« Il serait satisfaisant pour moi, citoyen préfet, d'avoir quelque bon renseignement à vous donner, sur ce fait, très important pour la sûreté publique, avant que je n'aye atteint le terme ou je dois cesser mes fonctions ; s'il m'est dur et pénible d'avoir à subir la réforme dans un age ou je ne demanderais qu'à travailler »*. J'ignore s'il a pu faire arrêter les brigands avant son départ du service actif !



La Grande-Rue d Allonne au début du XXème siècle (Collection Michèle Dubois).

[\[fermer cette fenêtre\]](#)

## Hugues 1er Archevêque, fidèle serviteur du roi Jean sans Terre.

Reprenons notre histoire des anciens seigneurs de la Gâtine en évoquant l'un de ceux qui marquent encore aujourd'hui la ville de Parthenay. Fidèle au roi d'Angleterre, il reçut de substantielles aides financières propices à la construction militaire.

Fils de Guillaume IV et de Rosane, Hugues 1er Archevêque prend la tête de la Gâtine en 1182. Il se fait surtout remarquer au début de son règne par plusieurs libéralités envers les établissements religieux. Il confirme des dons effectués par ses ancêtres et lègue certains de ses droits sur des biens donnés par ses vassaux. À titre d'exemple, je mentionnerai la maison de Jean Estrepaut (Vau Saint-Jacques) offerte à l'abbaye des Châtelliers et sur laquelle Hugues 1er cède ses droits tel que le service militaire et divers impôts.

En 1192, il renonce au droit que percevait ses ancêtres à chaque remplacement de prieur à Parthenay-le-Vieux. Il augmente aussi l'étendue de la forêt dépendante du prieuré du Bois-d'Allonne, fondation de son père, et cède des droits ou augmente certaines donations envers l'abbaye de Saint-Maixent et de Fontaine-le-Comte.

Hugues 1er donne des biens au prieuré du Bois-de-Secondigny, notamment un terrain dont les limites méritent d'être citées. Le terrain est compris entre le ruisseau de Gastineau, la route du Retail jusqu'à la vallée qui est au delà du chêne des Chevaliers, le cours de ce ruisseau jusqu'au sentier qui descend de la maison Fromaut au confluent de ce ruisseau avec celui de la Fontaine-des-Religieux.

Comme son père, Hugues participe à divers conflits qui opposent le roi d'Angleterre aux seigneurs poitevins, ce qui lui vaut, après 1188 semble-t-il, d'avoir son château de Secondigny confisqué par Richard Coeur de Lion. Deux ans plus tard, en 1190, ce roi est à Parthenay, juste avant d'entraîner à sa suite les barons poitevins vers une nouvelle croisade en Terre-Sainte. Curieusement, Hugues ne semble pas l'avoir suivi, sans qu'il soit possible de savoir pourquoi. Après le décès du roi Richard, Jean sans Terre, qui lui succède, ne tarde pas à enflammer l'ouest de la France par sa conduite : il se marie avec Isabelle d'Angoulême, pourtant promise à Hugues IX de Lusignan. Prenant le contre-pied de la majorité des seigneurs poitevins, Hugues 1er l'archevêque se place aux côtés du roi d'Angleterre et s'engage dans la lutte qui oppose ce dernier au roi Philippe Auguste.

Cette fidélité est vite récompensée. Jean sans Terre rend le château de Secondigny à Hugues en 1202 et lui octroie des subsides pour renforcer son château. La période qui s'ouvre alors est ponctuée de combats et de trêves. En 1207, le château de Parthenay est pris et Hugues se retrouve prisonnier de Philippe Auguste. Les archives ne gardent le souvenir de sa liberté qu'en 1214. Cette année-là, Jean sans Terre est de retour et installe son campement à Parthenay. Le conflit se termine par une trêve qui évite à la Gâtine de subir à nouveau les affres de la Guerre.

Hugues décède à la fin de l'année 1218. Époux de Damète, qui appartenait à la famille de Beaumont-Bressuire, il laisse deux enfants : Guillaume qui lui succède et Létice qui épouse Aimeri, seigneur de la Rochefoucault.

Sceau de  
Hugues 1<sup>er</sup>  
Larchevesque



Sceau de Hugues 1er Larchevêque.

[\[fermer cette fenêtre\]](#)



## Thèses de parthenaisiens sous l'Ancien Régime.

Le récent travail de Véronique Meyer me donne l'occasion de mentionner la production de certains étudiants d'origine parthenaisienne sous l'Ancien Régime, et ce, en évoquant leur soutenance de thèse. Tous sont issus de grandes familles de Gâtine.

L'enseignement, qui permettait entre autres de préparer une thèse, se faisait dans un collège. Pour les enfants de Parthenay, hormis à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il fallait rejoindre le collège de Thouars (mais on n'y enseignait principalement que la philosophie), celui des oratoriens de Niort ou le collège Sainte-Marthe de Poitiers. Ce dernier, fondé en 1522, a été contrôlé par les Jésuites de 1609 à 1762, et permettait de se préparer à la thèse.

Lorsque l'étudiant était jugé apte à soutenir sa thèse, il lui fallait faire imprimer, bien souvent à ses frais, des affiches et plus rarement des livrets annonçant l'évènement. Il devait ensuite les diffuser et les placarder en des endroits bien spécifiques de la ville de Poitiers.

Le document présentant une thèse fait 40 à 80 centimètres de haut, voire un mètre. Il est enrichi d'une estampe représentant un sujet religieux, des armoiries, un portrait, une composition allégorique... Les thèses sont principalement dédiées à un personnage important de la vie poitevine ou nationale.

Je prendrai les thèses de philosophie comme exemples, avec une soutenance qui se faisait après la seule étude de la rhétorique, souvent collectivement, et à travers un exercice en public dénommé affiches. Là, les prétendants devaient répondre à des questions portant sur des sujets étudiés durant l'année scolaire.

Le plus ancien parthenaisien connu pour avoir soutenu une thèse est Pierre Boisdin. Il était l'un des 38 candidats d'une thèse de philosophie. C'était en 1686, au collège de la société de Jésus et elle était dédiée à Saint François-Xavier. Le document est illustré par un portrait de ce dernier.

Michel Picault, quant à lui, soutient sa thèse de philosophie en juillet 1695 avec 29 autres candidats, au même collège.

Le 9 juillet 1782, c'est Louis Hyacinthe Le Féron et sept de ses collègues qui soutiennent une thèse de philosophie au collège Sainte-Marthe à Poitiers. Ce jeune parthenaisien, né le 6 août 1765, est promis à un bel avenir. Après sa soutenance, il devient avocat, soutient la Révolution, devient général de division et meurt glorieusement en tant que gouverneur de Venise le 25 avril 1799.

En 1782, Pierre-Honoré Allonneau, originaire de Parthenay, soutient un acte particulier qu'il dédie à Antoine Auger de Montyon (chancelier du comte d'Artois, ce dernier étant seigneur de Parthenay). Le 23 juillet 1784, il soutient, seul, une thèse dédiée au même. L'illustration de son affiche représente la Religion, la Justice, le Zèle religieux, la Prudence.

Ludovic Ayrault sera le dernier parthenaisien candidat (avec 10 collègues) à soutenir un exercice de physique et de philosophie le 26 juin 1790. Cette thèse est dédiée aux présidents-trésoriers de France de Poitiers.



Illustrations d'affiches de thèses dont celle de Pierre Boisdin.

[\[fermer cette fenêtre\]](#)

## Guillaume V Larchevêque, le bâtisseur.

En 1218, lorsque Guillaume V Larchevêque devient seigneur de Parthenay, il hérite d'une situation financière désastreuse. Son père, pour soutenir son effort de guerre aux côtés du roi d'Angleterre, avait été contraint d'engager les bijoux de son épouse auprès de l'abbaye de l'Absie. D'autre part, la rente que versait Jean sans Terre à Hugues avait été suspendue deux ans plus tôt.

De ce fait, dès son avènement et sûr de son bon droit, Guillaume réclame la rente à Henri III, nouveau roi d'Angleterre. Devant le silence de ce dernier, Guillaume se met à piller les environs de Niort, fidèle place anglaise, et à rançonner les bourgeois. Ces actions lui sont d'autant plus faciles à mener qu'il lance ses expéditions de son château du Coudray-Salbart. Les Niortais, devant l'inaction du roi d'Angleterre, ne tardent pas à faire intervenir la papauté. Bientôt, le seigneur de Parthenay est frappé d'excommunication et ses domaines frappés d'interdit par les abbés de Talmond et de Saint-Michel-en-l'Herm. Guillaume arrête aussitôt ses méfaits, mais, dès que l'excommunication est levée, il recommence. En 1224, ulcéré, Henri III envoie une lettre particulièrement menaçante à l'encontre de Guillaume, ce qui met un terme définitif à cette affaire. L'année suivante, en juillet 1225, et avec les principaux barons poitevins, Guillaume rend hommage au roi de France Louis VIII. On pourrait penser, devant les faits qui viennent d'être rapportés, que le seigneur de Parthenay avait une politique différente de son père ; il n'en est rien. Dès la mort de Louis VIII en novembre 1226, les barons du Poitou font allégeance à Henri III et, tout aussitôt, le roi d'Angleterre accorde une rente à Guillaume. Cette dernière, d'une valeur de 500 marcs, lui sera versée jusqu'en 1242. Autant dire que c'est une manne pour le seigneur de Parthenay qui en profite pour améliorer ses fortifications.

Même si Guillaume fait une trêve avec le nouveau roi de France, Louis IX, Guillaume garde contact avec Henri III. Ce dernier lui accorde même, en 1230, la châtelainie de Sainte-Hermine en Vendée. À cette même époque, le seigneur de Parthenay entre en conflit avec Geoffroy de Champdeniers ; Guillaume s'empare de cette commune et rase le château.

En 1241, les plus grands barons poitevins se réunissent à Parthenay avec à leur tête Hugues de Lusignan. Ils préparent une grande révolte contre le roi de France et en appellent au roi d'Angleterre. L'année suivante, ce dernier s'appuie principalement sur Guillaume Larchevêque pour mener son action en Poitou. Il lui demande de recruter les troupes et lui envoie une garnison anglaise. Mais Guillaume, voyant la tournure prise par les événements et considérant qu'il ne pourra tenir devant l'armée de Louis IX, fait la paix avec ce dernier. La garnison anglaise quitte Parthenay ; les subsides anglaises s'arrêtent ; Guillaume décède peu après. Le plus beau témoin de cette fin de période se trouve au Coudray-Salbart avec la Tour-Double qui ne fût jamais achevée.



Le château du Coudray-Salbart qui a conservé sa physionomie du temps de Guillaume V l'archevêque.